LetkoBrosseau

Règlement 24-101 *sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles*

Déclaration relative à l'appariement

À toutes les parties à l'appariement donnant des ordres de négociation à, ou les parties agissant en son nom, ou exécutant une opération avec:

LETKO, BROSSEAU & ASSOCIÉS INC.

La présente déclaration relative à l'appariement est fournie conformément aux dispositions du règlement 24-101 *sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles* et l'instruction générale relative au règlement 24-101 (collectivement, le règlement).

Cette déclaration s'applique à toutes les opérations qui sont assujetties au règlement.

Nous confirmons que nous avons établi, que nous conservons et appliquons des politiques et procédures conçues pour réaliser l'appariement des opérations conformément au règlement.

Isabelle Godin

Isabelle Godin, cheffe de la conformité

Montréal
Bureau 2510
1800, avenue McGill College,
Montréal (Québec) H3A 3J6

Toronto
Royal Bank Plaza, South Tower
200 Bay Street, Suite 2100
Toronto, Ontario M5J 2J4

Calgary
Suite 800
355-4th Avenue SW,
Calgary, Alberta T2P 0J1

www.lba.ca

514-499-1200
1-800-307-8557